

Billets d'Afrique...

...et d'ailleurs



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

Ouattara-Moscovici

La diplomatie du tiroir-caisse



En Côte d'Ivoire, moins d'un an après sa signature, le Contrat de désendettement et de développement est l'objet d'importantes tensions. Exit les pauvres, la société civile et même le directeur d'agence AFD !

Lire p.6-7

P.2 LES BRÈVES DE LA FRANÇAIFRIQUE

P.3 ÉDITO Du Valls dans un bas de soie

P.4 MALI Continuité des hommes et des institutions

Alors que l'intervention Serval a permis de renforcer la mise sous tutelle du Mali, la composition du nouveau gouvernement laisse-t-elle présager une nouvelle relation ?

P.5 NIGER Le coût de la sécurité ... et de l'uranium

P.5 MALI Tour de chauffe à Bamako avant le sommet de Paris

P.8 YEMEN-DJIBOUTI Comment étouffer l'affaire Borrel ?

Un témoin essentiel dans l'affaire de l'assassinat du juge Borrel a été incarcéré au Yémen à la demande de Djibouti, qui tente d'obtenir son extradition pour le faire disparaître.

P. 9 CENTRAFRIQUE Retour sur une non intervention

A l'heure où François Hollande tente de convaincre les Nations Unis d'intervenir massivement en Centrafrique, retour sur le rôle trouble que joue la France dans la crise qui ravage le pays.

P. 10-11 ENTRETIEN Les conflits en Afrique dans les médias français

Entretien avec François Robinet, Maître de conférences en histoire, qui a travaillé sur la couverture, par les médias français, des conflits en Afrique

P. 11-12 LIRE Rwanda, racisme et génocide - L'idéologie hamitique

Incitation au meurtre

« À l'ONU, le 20 septembre, le Cameroun a rejeté en bloc, à l'exception d'une seule, toutes les recommandations qui lui avaient été adressées au sujet des droits de l'homme. Pour son ambassadeur aux Nations unies à Genève, Anatole Nkou, le militant pour les droits des homosexuels, Éric Lembembe, torturé et assassiné le 15 juillet dernier, ne serait qu'un criminel tué lors d'un "règlement de comptes". » (AFP 26/09) Une telle déclaration, de la part d'un officiel camerounais dans une enceinte internationale, constitue une véritable absolution pour les assassins d'Eric Lembembe, et partant, une incitation aux meurtres de ceux qui militent pour la reconnaissance des droits des LGBT, et plus généralement pour le respect des droits humains au Cameroun.

C'est de la bombe

Depuis 2010, au terme d'un long combat, une loi est censée reconnaître et permettre l'indemnisation des victimes des essais nucléaires menés par la France dans le Sahara et en Polynésie (voir le site de l'Observatoire des armements www.obsarm.org). Un rapport du sénateur David Assouline vient de faire un premier bilan d'étape. A ce jour, alors que la France a procédé à près de 210 essais nucléaires, impliquant officiellement environ 150 000 civils et militaires, et que 700 dossiers ont été déposés, seuls 4 ont été jugés recevables...

Célébrations franco-maliennes

Seul chef d'Etat non-africain présent à l'investiture du nouveau président malien, le chef de l'Etat français semble s'être pris, le temps d'un discours, pour le maître de cérémonie. « Nous avons gagné cette guerre, nous avons chassé les terroristes, nous avons sécurisé le Nord », a-t-il affirmé, ce qui n'est pas, concernant le dernier point au moins, tout à fait exact... Après le couplet « *veni vidi vici* », il enchaînait même : « *et enfin, ce n'était pas le plus facile, nous avons - vous avez -, réussi à organiser des élections de façon incontestable et le vainqueur est aujourd'hui Président du Mali.* » Ce qui semble à première vue un lapsus maladroit n'en est pas un, vérification faite à partir de la version écrite du discours. Une simple confirmation décomplexée de qui tenait jusqu'à présent les rênes de la vie politique malienne...

2 ■■ Billets d'Afrique et d'Ailleurs ■■ Octobre 2013 ■ N°228



Des corsaires pour la marine

Dans le golfe d'Aden, en plus du dispositif anti-piraterie européen Atalante auquel contribue la France, la marine française met des soldats à disposition de certains navires privés, comme des thoniers par exemple. Mais « la marine nationale ne peut pas tout faire » a averti Le Drian devant les parlementaires (12/9) et il s'est déclaré « favorable à la reconnaissance des sociétés militaires privées dans le domaine du transport maritime » mais pas « pour l'armée de terre, car cela s'apparenterait à du mercariat ». Etrange logique... « Un projet de loi sera bientôt déposé par Frédéric Cuvillier » annonce le ministre, ce qui doit réjouir les lobbys qui s'activent depuis plusieurs années pour une législation plus favorable, à même de permettre à nos militaires de s'offrir une retraite plus lucrative... Le député Pozzo di Borgo, qui interrogeait Le Drian sur ce sujet, rappelle en effet que « les sociétés militaires privées représentent un marché estimé entre 200 et 400 milliards de dollars » et qu'« en la matière, notre pays a des atouts à faire valoir, notamment par rapport à la concurrence anglo-saxonne ».

Un amour désintéressé...

« L'UMP aime l'Afrique. Cet été, alors que le parti lançait une souscription nationale pour rembourser 11 millions d'euros, suite à l'invalidation des comptes de campagne de Nicolas Sarkozy, ses dirigeants ont multiplié les déplacements sur le continent africain : Claude Guéant en Centrafrique ; Jean-François Copé, la vice-présidente du parti Rachida Dati, et d'autres élus UMP au Congo. Cette semaine, au tour de Nadine Morano, trésorière de l'association des Amis de Nicolas Sarkozy, de se rendre en Côte

d'Ivoire. Ces visites multiples conduisent à s'interroger sur la raison de leur venue. » (Marine Turchi, *Médiapart*, 26/9) Il faudrait vraiment avoir l'esprit mal placé pour y voir un quelconque rapport avec l'approche des prochaines échéances électorales...

Ad vitam aeternam

Blaise Compaoré continue de lancer des ballons d'essai en vue de faire avaler son maintien au pouvoir au terme de son mandat actuel. Selon *La voix de l'Amérique* (22/09), le président burkinabé, au pouvoir depuis 1987, « affirme poursuivre aujourd'hui son dernier mandat, conformément à la Constitution » mais « n'a pas exclu de se représenter lors de la prochaine élection présidentielle, même si l'échéance de 2015 est, selon lui, lointaine, et qu'il ne souhaite pas participer à un pré-débat sur une future candidature (...) tout en rappelant qu'en fin de compte, le choix de se représenter – ou non – lui appartiendrait. "C'est à moi de choisir" a-t-il souligné. » Et surtout pas aux mouvements populaires qui se multiplient contre un tel scénario...

Diamants, barbouzes et coup d'Etat ?

Fin août, *Le Monde* (31/08) rapportait comment le diamantaire franco-israélien Beny Steinmetz avait, sous Lansana Conté, acheté pour une bouchée de pain (165 millions de dollars), l'un des plus grands gisements de fer du monde, à Simangou, avant d'en revendre peu après la moitié au brésilien Vale pour... 2,5 milliards de dollars. Alors que le milliardaire fait aujourd'hui l'objet d'une enquête du FBI pour corruption, *Le Canard enchaîné* (11/9) s'interroge sur ses réseaux français. Steinmetz est ainsi suffisamment proche de l'ancien président pour financer, tous frais payés, un séjour de Sarko en Israël. Il entretient aussi des relations amicales avec Claude Goasguen, Valérie Hoeffenberg ou Jean-François Copé. Le palmipède rappelle aussi que Balkany est en affaire avec « le potentat Patokh Chodiev, associé de Steinmetz » et agace le président guinéen par un « activisme insistant » dans la région. Quinze jours plus tard, des documents de la CIA et de la DGSE fuient dans le *Canard*, révélant l'existence d'un possible plan de déstabilisation d'Alpha Condé, visant à faire agir des mercenaires français et sud-africains à la faveur des troubles liés aux prochaines élections.

Le beurre, sans l'argent du beurre...

On ne peut pas toujours tout avoir. Selon le blog *RP Defense* (12/9) « Une partie du contrat de soutien des casques bleus de la MINUSMA n'a finalement pas été attribué à un groupe d'entreprises françaises mais à Supreme Group, entreprise déjà présente au Mali (...) La décision onusienne met un terme au projet de LoA française. Cette "letter of assist" aurait permis à des entreprises françaises, via l'Etat français qui les aurait rétribuées avant de se faire rembourser par l'Onu, de fournir des prestations logistiques au profit de la MINUSMA ». En cause, selon P. Chapleau, « une bonne connaissance des arcanes des opérations onusiennes de maintien de la paix » de la part des entreprises américaines présentes en Afrique, et un retard à l'allumage des entreprises françaises. « Il nous reste quelques miettes : Losberger a fourni un camp de toile pour loger une centaine de casques bleus (une commande de Supreme Group, toutefois) et des sociétés françaises interviendront dans le domaine du transport et de la fourniture de carburant, par exemple. » Les temps sont durs... Heureusement François Hollande l'a rappelé dans son discours à Bamako, les entreprises françaises restent « mobilisées pour la reconstruction » du Mali.

Révélation malgaches ?

Mécontent de voir sa candidature finalement retoquée par la Cour électorale spéciale malgache, décision derrière laquelle il voit le résultat des pressions françaises, l'ancien homme fort – et protégé de Paris – Didier Ratsiraka, se lâche à la télévision malgache. « La France m'a demandé d'aider Andry Rajoelina à évincer Marc Ravalomanana », affirme-t-il au sujet des événements de 2009. « "J'ai répondu, je ne suis pas en faveur des coups d'État" (...), a-t-il ajouté, avant d'expliquer qu'il avait finalement accepté après qu'on lui ait montré qu'il ne s'agissait pas d'un coup d'État. "On s'est mis d'accord que Marc Ravalomanana quitterait le pouvoir sans bain de sang. Et après son éviction, on devrait instaurer une transition concertée. (...) Andry Rajoelina a été d'accord (...)", a-t-il poursuivi. » (Jeuneafrique.com, 13/09)

Du Valls dans un bas de soie

Selon notre gouvernement, la France de 2025 n'a rien à craindre de son parc de cinquante-huit réacteurs nucléaires, parc vieillissant dont le plus ancien est situé sur une faille sismique ; du chômage massif et de la paupérisation croissante de sa société ; de la faillite de l'ensemble de ses services publics ; de l'explosion des dépenses budgétaires nées des guerres sans fin menées par ses armées. Non, la France de 2025 n'est menacée que par deux choses : l'Islam et « la démographie très importante » de l'Afrique, dit notre ministre de l'intérieur - il faut sans doute comprendre « croissance démographique » -, sans que ces propos aient suscité la moindre opposition de ses collègues roses ou verts.

Notre ministre national et socialiste ne fait là que resservir, sous une forme qui se voudrait celle du constat objectif, les propos ouvertement racistes qui firent sa gloire et selon lesquels les marchés de sa ville d'Évry manquaient de « *White, de blancs, de blancs* » - la vulgarité de la pensée tentant de se dissimuler sous l'emploi de l'anglais n'est pas sans rappeler Finkelkraut, dont le fameux « *black black black* » a donné une forme impérissable à l'obsession négrophobe. La nécessité évoquée de revoir la politique migratoire n'est qu'un prétexte pour entretenir dans la psyché collective l'image d'un déferlement de masses africaines. Le procédé n'est pas nouveau : il s'agit de protéger les classes dirigeantes de la colère populaire en la détournant vers les habituels boucs émissaires. La restriction annoncée des conditions du regroupement familial exprime également la volonté de préserver l'ethnie blanche, quitte à violer un droit fondamental.

En réalité, l'Afrique, avec 33 habitants au km², est un continent dépeuplé par la traite et les massacres coloniaux, et son rythme actuel de croissance démographique n'est qu'un rattrapage de l'Europe, 60 habitants au km², et de l'Asie, 96 habitants au km². Ce dépeuplement a fait d'elle la proie d'une Europe à la recherche de nouvelles ressources pour nourrir un développement exponentiel. La mise en coupe réglée de l'Afrique au bénéfice de l'Occident se poursuit aujourd'hui. La perpétuation du mode de vie occidental serait impossible sans l'exploitation des richesses africaines. Les ressources abondantes de ce continent sous-peuplé suffiraient à assurer un niveau de vie suffisant à ses enfants, si elles n'étaient pas exploitées au bénéfice presque exclusif des firmes occidentales. C'est ce pillage qui est mis en danger par l'explosion démographique africaine, et rien d'autre.

On s'étonne quand même de la négrophobie gouvernementale, à un moment où l'État français renforce les liens militaires et économiques qui constituent la Françafrique – occupation militaire du Mali, installation de Ouattara à la tête de la Côte-d'Ivoire, renforcement de Déby au Tchad, caution des élections truquées au Cameroun, au Togo, au Gabon, etc. Si l'évolution démographique de l'Afrique inquiétait vraiment Manuel White, il devrait militer en faveur d'une véritable souveraineté des peuples d'Afrique francophone, seule à même de leur permettre de jouir de leurs propres richesses. En réalité, M. White ne fait que répandre l'idéologie de ceux qui favorisent sa carrière. On sait en effet que la « *gestion démographique de la planète* » est une obsession dans certains milieux dirigeants que White se flatte de fréquenter.

Tant il est vrai qu'aucun fanatisme ne menace davantage la sécurité des peuples que celui de l'arrivisme.

Odile Tobner

Mali : continuité des hommes et des institutions

Alors que l'intervention Serval a permis de renforcer la mise sous tutelle du Mali, la composition du nouveau gouvernement laisse-t-elle présager une nouvelle relation ? Les « liens privilégiés hérités de l'histoire » vont-ils pouvoir se desserrer ?

Le 4 septembre 2013, le président élu prête serment, le 6 il nomme le Premier ministre, le 8 il nomme un gouvernement composé de 34 ministres et déclare : « *Le Mali est debout et en ordre de marche* ». Il est malheureusement à craindre que les relations entre ce nouveau gouvernement malien et les autorités françaises s'inscrivent dans la continuité.

La continuité des hommes

Le Président Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) connaît très bien la France. Au total, il y aura vécu plus de 20 ans. Etudes supérieures à Paris, Maîtrise d'histoire et DEA. Il est ensuite chargé de recherche au CNRS et enseigne à Paris Tolbiac. La quarantaine venue, il rentre au Mali, devient conseiller du Fonds Européen de Développement (FED), puis directeur de l'ONG Terre des Hommes France, pour le Mali, le Burkina-Faso et le Niger.

C'est donc un homme qui, de sa formation à son activité professionnelle, aura toujours travaillé dans le cadre d'organismes français et européens avant d'en arriver aux responsabilités politiques.

En 1993, il est promu ministre des Affaires étrangères d'Alpha Oumar Konare et, en 1994, Premier ministre, poste qu'il occupera pendant 6 ans. Il a alors comme interlocuteur Charles Josselin, Ministre français de la Coopération à partir de 97. Or la politique africaine de la France est aujourd'hui pilotée par d'anciens membres du cabinet ou conseillers de Josselin : Anne Paugam, actuelle directrice générale de l'Agence Française de Développement (AFD), Hélène Le Gal, aujourd'hui conseillère Afrique de Hollande et François Croquette, actuel directeur de cabinet de Pascal Canfin (*Lettre du Continent*, 18/09).

Peut-on imaginer une continuité plus poussée du personnel politique ? Les responsables français vont donc travailler avec un Président malien qu'ils connaissent bien.

En 1999, à l'occasion du congrès de l'Internationale Socialiste (IS) à Paris, ouvert par François Hollande alors secrétaire général du PS, IBK devient vice-président de l'IS.

Quant aux relations plus personnelles, il est permis de supposer qu'elles sont fortes. Le site *Maliweb* écrivait par exemple le 22/11/10 : « *Convié par son ami, le député maire socialiste d'Evry, Manuel Valls, Ibrahim Boubacar Keita, député de Bamako, a participé, en Octobre 2010 à un colloque à Paris : la nouvelle Afrique, bilan après 50 ans d'indépendance.* »

Tout cela ne signifie pas que le président Keïta sera un homme soumis aux diktats des autorités françaises, son sens de l'honneur est célèbre, ce n'est pas un homme soumis. Mais, la collaboration sur des années, les dossiers montés ensemble, les réunions, et même les désaccords ne peuvent pas ne pas créer d'habitudes qui facilitent la relation, qui donnent spontanément la priorité aux amis de longue date. « *Quand vient la saison des pluies, l'eau du marigot retrouve toujours le même chemin* ».

Le gouvernement nommé par IBK présente un dosage entre deux profils : d'un côté bon nombre de ministres issus de la vieille garde des politiciens, bien connus des Maliens (comme la Ministre des Finances), de l'autre de jeunes présentés comme « *neufs* », n'ayant pas trempé dans les combines, des technocrates particulièrement compétents. Si le président IBK est un familier des hommes de pouvoir français, le Premier Ministre et le Ministre du Budget - eux qui sont des nouveaux venus en politique - pourront-ils garder leurs distances et se tenir loin de toute connivence avec l'ancien colonisateur ?

L'ombre de la BCEAO

Selon *RFI* (5/09), « *Outre [ses] qualités techniques, le nouveau Premier ministre n'a pas été choisi par hasard. Un homme n'ayant jamais assumé des responsabilités ministérielles au Mali, un homme dont la nomination peut paraître comme une volonté de changement, voilà des critères qui ont pesé dans le choix d'Oumar Tatam Ly au poste de Premier ministre.* » Comme tant de médias, la radio française insiste sur la « *volonté de changement* » et oublie de préciser que le Premier ministre - comme le ministre du budget - ont

effectué l'essentiel de leur carrière à la BCEAO, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

Or derrière la façade de ce prestigieux bâtiment qui domine la capitale se cache une institution majeure de la FrancAfrique. La banque régionale qui gère le franc CFA, une monnaie encore aujourd'hui sous le contrôle de la Banque de France, exerce des responsabilités très étendues : la politique monétaire de 8 Etats, le bon fonctionnement des systèmes de paiement, la politique de change, la gestion des réserves.

Les hommes peuvent changer au fil du temps, mais l'institution entretient ses règles et sa discipline, perpétuant une véritable situation de curatelle, statut donné à une personne quand elle « *est hors d'état d'agir elle-même* ».

Le Premier Ministre, O.T. Ly est entré à la BCEAO en 1994, il y a occupé différents postes de responsabilité, dont celui de Directeur National pour le Mali en 2009. En 2012 il devient le Conseiller Spécial du Gouverneur, au siège central de la BCEAO, à Dakar. Au total O.T. Ly aura passé plus de 18 ans au service de cette banque, instrument central de la tutelle française.

Quant au Ministre du Budget, Madani Touré, il présente un parcours très proche de celui du Premier Ministre. Comme lui, il entre à la BCEAO en 1994, et y retourne après une parenthèse de 2000 à 2009 où il est membre du cabinet du Premier ministre. Ce qui lui fait une expérience de 9 années à la BCEAO. Ainsi, le premier ministre comme le ministre du Budget ont appris à travailler sous la surveillance de fonctionnaires français, qui ont un siège, de droit, dans les instances dirigeantes la BCEAO (Comité de politique monétaire, Conseil d'administration, Commission bancaire). Et ils ont intégré la règle qui veut que le Mali, comme les autres pays de la Zone Franc, n'est pas maître de sa politique monétaire.

Depuis leurs nouveaux fauteuils ministériels, ils risquent de ne pas batailler contre la France pour faire changer les règles qui perpétuent la tutelle.

Gérard Moreau

Niger : le coût de la sécurité...et de l'uranium

Selon Reuters (20/9), Omar Hamidou Tchiana, ministre des mines au Niger a annoncé un audit des gisements d'uranium exploités par Areva, dont les contrats arrivent à terme. Il s'agit « d'obtenir un partenariat équilibré » pour « faire en sorte que le Niger aussi tire parti de l'exploitation de l'uranium ». Après 40 ans, louable préoccupation ! Sauf que les prétentions du gouvernement nigérien paraissent à nouveau assez limitées : par exemple il ne remet nullement en cause sa position d'actionnaire minoritaire (36,4% de la Somair, 31% de la Cominak, 33% du futur gisement d'Imouraren) mais affirme vouloir « faire en sorte que les coûts de production de l'uranium baissent, pour que le Niger puisse tirer parti, non seulement en termes de taxes mais en termes de dividende en tant qu'actionnaire ». Une logique dont seuls les salariés et les populations locales risquent de faire les frais et qui ne devrait pas poser trop de problème à Areva... sauf si le coût de la présence des forces spéciales françaises vient plomber la rentabilité des mines ! Début 2013 en effet, le ministre français de la Défense donnait son accord pour que les hommes du Commandement des Opérations Spéciales (COS) viennent renforcer le dispositif sécuritaire protégeant les mines d'Areva au Niger, constitué d'une société de sécurité privée française (EPEE) et de troupes nigériennes. En principe, « les forces spéciales françaises n'interviendront pas gratuitement, et

Areva se verra présenter une facture, sans doute assez salée. » (Le Point.fr, 23/01)

En revanche, les autorités nigériennes entendent maintenir la pression quant à la date de mise en chantier d'Imouraren, sans cesse repoussée par Areva en raison de la chute des cours du minerai. « Pour nous, 2015 est une date qui n'est pas négociable », affirme le ministre nigérien des mines : « Le président de la République a été élu sur la base d'un programme dont une partie du financement devrait être généré en partie par les impôts, taxes et d'autres revenus générés par Imouraren. » Et si Mahamadou Issoufou veut être réélu, il faudrait qu'une partie de ce programme soit mis en application... Or à ce jour, dans un contexte de déstabilisation régionale grandissante, c'est surtout le budget de la défense qui siphonne les revenus de l'État. Doubles en 2012, encore augmentées en 2013 au détriment des budgets de l'éducation et de la santé, les dépenses de sécurité absorberaient 10% du budget national, le montant exact restant classé « secret-défense » (Jeuneafrique.com, 24/04). C'est pourquoi, avec le démarrage d'Imouraren, le gouvernement nigérien voudrait voir les recettes de l'uranium contribuer à 20% du budget, contre 5% actuellement. Mais même s'il y parvenait, la lutte contre le terrorisme sous tutelle étrangère risque d'être un puits sans fonds...

Raphaël Granvaud

Le renforcement des dépenses militaires du Niger est fortement encouragé par les forces étrangères qui y ont élu domicile au nom de la guerre contre le terrorisme. Forces françaises, bien sûr, mais également américaines. Parallèlement au déclenchement de l'opération française Serval au Mali, les Etats Unis signaient en janvier 2013 un accord de coopération militaire avec les autorités nigériennes, autorisant l'installation d'une base et le transit des forces américaines dans le pays. Initialement, il s'agissait officiellement d'installer une base de drones (en principe non armés) et de 300 hommes des forces spéciales et conventionnelles, pour des missions de formation et de surveillance dans le Nord du pays, aux frontières avec le Mali, la Libye et l'Algérie. Selon *La Lettre du Continent* (18/9), le nombre de militaires US aurait en fait « franchi le cap du millier » et les bases américaines « jouissent d'un statut d'extraterritorialité. Quant aux appareils de l'US Air Force, ils bénéficient d'un droit d'atterrissage et de décollage sur toute l'étendue du territoire, sans possibilité pour les autorités nigériennes de procéder à un quelconque contrôle. »

Tour de chauffe à Bamako avant le sommet de Paris

La cérémonie d'investiture du président malien IBK qui s'est tenue le 19 septembre à Bamako a rassemblé une vingtaine de chefs d'État, dont le Président François Hollande, désormais coutumier des cérémonies où il est le seul chef d'État européen à s'afficher aux côtés des Déby, Bongo, Faure Gnassingbé, Sassou, Compaoré, Obiang comme il l'avait déjà fait à l'occasion du sommet de l'UA en mai dernier ou à l'occasion de la remise du prix Houphouët Boigny à l'UNESCO. On peut aisément voir dans le ballet diplomatique de Bamako, où la France a occupé une place centrale, un avant goût du sommet sur la Sécurité convoqué par les autorités française à Paris les 6 et 7 décembre prochain, le premier « Sommet France Afrique » de l'ère Hollande.

Parmi les faits politiques qui ont marqué cette cérémonie, on notera l'absence du chef d'Etat mauritanien, sur fond de contentieux sur la sécurisation de la frontière malino-mauritanienne, la présence remarquée du Roi du Maroc (supposée marquer la volonté marocaine de diminuer l'influence de l'Algérie dans cette région) et l'attention toute particulière dont a bénéficié le président du Tchad, chaleureusement remercié par le président malien, acclamé par le public et salué par François Hollande à l'occasion d'une conférence de presse réunissant les trois chefs d'État.

La relégitimation du régime Déby et d'autres dictateurs africains « amis de la France », conséquence importante de la guerre menée par la France au Mali, connaît là une nouvelle étape. Le Président IBK, en rendant une visite remarquée N'Djamena le 26 août (premier déplacement à l'étranger, avant même son investiture), puis à d'autres chefs d'État voisins (dont le burkinabé Compaoré et le togolais Faure Gnassingbé) avait apporté sa « contribution ». Ce processus se renforce avec l'aggravation de la situation en Centrafrique et la recherche par la France de forces supplétives et de médiateurs sous régionaux. D'après Jeune Afrique, un « mini-sommet improvisé », aurait réuni, en marge de la cérémonie de Bamako, Hollande, Déby, Bongo et Sassou sur le cas centrafricain.

C'est bien connu, si tu veux la paix, recrute des chefs de guerre...

Ouattara-Moscovici : la diplomatie du tiroir-caisse

Moins d'un an après sa signature, le Contrat de désendettement et de développement de la Côte d'Ivoire est l'objet d'importantes tensions. Exit les pauvres, la société civile et même le directeur d'agence de l'Agence française du développement !

Le premier décembre 2012, les ministres Pierre Moscovici (Économie et Finances) et Pascal Canfin (Développement) signaient un premier Contrat de désendettement et de développement (C2D) avec le premier ministre ivoirien, Daniel Kablan Duncan. Il s'agissait pour la France de tenir ses engagements en matière de réduction des dettes insoutenables, la Côte d'Ivoire ayant atteint six mois plus tôt le « *point d'achèvement* » de l'initiative pour les Pays pauvres très endettés (PPTE). Mais au lendemain d'une rencontre entre Alassane Ouattara et François Hollande, en marge de la cérémonie d'ouverture des Jeux de la Francophonie à Nice (07/09), un communiqué de la présidence ivoirienne affirme qu'Alassane Ouattara a sollicité auprès de son homologue l'abandon de la dette extérieure ivoirienne. Pourtant l'Agence Française de Développement (AFD) explique que « *la démarche C2D est une procédure d'annulation des créances d'Aide Publique au Développement pour les pays pauvres très endettés* ». Alors pourquoi cette insolence du président ivoirien ?

Ni désendettement, ni développement

Sans doute parce-que, contrairement à ce que prétend la propagande AFD, les C2D ne sont pas des annulations de dette ! Le dispositif prévoit en effet que les Ivoiriens remboursent 2,9 Mds € de dette sur une quinzaine d'années, mais qu'après chaque échéance, le montant remboursé fasse le trajet en sens inverse, sous forme de « *don* », pour financer des projets co-décidés par la France et la Côte d'Ivoire. Projets sur lesquels l'AFD dispose d'un droit de veto. Pour justifier qu'en guise d'annulation de dette, la France exerce une telle pression, l'AFD assure que « *l'objectif est de s'assurer que les marges financières dégagées par les annulations de dette sont fléchées vers les secteurs prioritaires de la stratégie de lutte contre la pauvreté du pays.* »

Sauf qu'en confondant objectifs de croissance économique et lutte contre la pauvreté, le C2D franco-ivoirien s'écarte

de la doctrine affichée en toute hypocrisie. Signe avant-coureur de cette dérive, le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) a été remplacé par un Programme National de Développement (PND). Le début d'exécution du DSRP, établi en 2009 lorsque Laurent Gbagbo était au pouvoir, et la tenue de l'élection présidentielle étaient deux conditions imposées par la communauté internationale pour prétendre aux annulations de dette. En réalité, ce n'est qu'après avoir installé Alassane Ouattara à la tête du pays que la France a pesé pour que la Côte d'Ivoire atteigne le point d'achèvement de l'initiative PPTE (auquel ce pays était éligible depuis 1998). Mais entre temps, le gouvernement ivoirien a remplacé le DSRP par un Programme National de Développement, axé sur la croissance économique et la recherche d'investissements. Exit les pauvres !

Société civile sabotée

Les autorités ivoiriennes n'hésitent d'ailleurs pas à s'en prendre à ceux qui s'intéressent de trop près au sort des populations. Qu'ils soient journalistes, comme « *Lamine* » (Billets n°219, décembre 2012). Ou qu'ils représentent la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI), la plus grande coalition ivoirienne de syndicats, d'ONG, d'organisations professionnelles, confessionnelles, de défense des droits humains. Un communiqué de la Plateforme Française Dette et Développement (dont Survie est membre) dénonçait au mois de mai la confiscation des locaux de la CSCI par des hommes en armes et le gel de ses comptes en banque, sans explication. Malgré ses démarches auprès des autorités policières, juridiques et politiques, le sabotage que subit la Convention n'a pas cessé. Ces entraves ne sont certainement pas étrangères à son travail d'observation des élections, du processus de réconciliation politique et, plus récemment, de suivi du C2D. Malgré l'atelier de travail qu'elle a organisé sur le C2D, malgré sa participation à une précédente réunion officielle dans le cadre du C2D, la CSCI n'est pas invitée au

premier Comité d'Orientation et de Suivi (COS-C2D), fixé au 1er octobre. Sans doute parce-qu'elle risquerait d'exiger un C2D tourné vers son objectif premier, celui d'une réduction de la pauvreté.

Budget : arbitrages

Même si dans la communication de l'AFD (cf. la plaquette « *L'AFD et la Côte d'Ivoire* »), la Santé et l'Éducation tiennent le haut du pavé, ces deux secteurs ne comptent que pour le quart du premier C2D (d'un montant total de 630 M€ sur la période 2012-2015). Le ministère ivoirien des Infrastructures Économiques rafle la plus grosse part, avec 222 M€ (35% du contrat). Les projets en matière d'habitat, de protection de l'environnement et de justice permettent de constater le grand écart entre le discours côté français et la réalité des objectifs de l'État ivoirien.

L'AFD projetait 51 M€ sur la réhabilitation et le désenclavement des quartiers précaires. On sait que ce type de projet ménage rarement les populations les plus démunies et se traduit généralement par des opérations de déguerpissement musclées, comme dans le cas du C2D Cameroun (Billet n°179, avril 2009). En l'occurrence, le ministère des Infrastructures économiques a ravi une quinzaine de millions d'euros sur ce projet, au titre de la mobilité urbaine. Autre bisbille entre l'AFD et ses interlocuteurs ivoiriens, le premier C2D prévoit une réserve de 24 M€ qui sera attribuée après le rapport de mi-parcours (prévu en 2014). L'État ivoirien voudrait voir ce montant subventionner un programme de « *logements sociaux* » neufs, dont les véritables destinataires appartiendront évidemment à la bourgeoisie ivoirienne. Les tensions sur le C2D ivoirien ont fait une victime : « *Gérald Collange, le patron de l'antenne ivoirienne de l'AFD, dont [l'ambassadeur] Georges Serre a obtenu la tête* » (*La Lettre du Continent*, 03/04).

Au chapitre de la conservation des ressources naturelles, les cibles sont clairement identifiées : « *la surveillance de 90 forêts classées est renforcée. A la fin du projet, au moins 80% de nouvelles*

cultures des 90 forêts classées sont détruites ». On prévoit donc la destruction des cultures "illégales" des populations. En revanche, rien sur les pratiques illégales des exportateurs forestiers !

Tiroir-caisse et case prison

C'est en matière d'aide à la justice que la diplomatie du tiroir-caisse atteint ses limites. Bien que 23 M€ du premier C2D soit prévu pour le secteur « *Justice et État de Droit* », aucun élément précis n'est connu. « *Projet en cours d'identification* » lâche le premier rapport semestriel du C2D. Il faut dire que c'est plutôt en matière d'injustice que le gouvernement ivoirien investit. Pendant que le Quai d'Orsay ferme les yeux, Amnesty International enchaîne les rapports sur les violations des droits humains en Côte d'Ivoire. Pendant que l'AFD se bouche les oreilles, le porte-parole du gouvernement ivoirien annonçait (*Apanews*, 20/09) une grâce présidentielle pour 3000 détenus de droit commun, précisant face aux journalistes que « *cette mesure ne concerne pas les prisonniers politiques* » (sic). Par ces mots, le gouvernement ivoirien reconnaît et assume donc l'existence des prisonniers politiques.

La diplomatie du tiroir-caisse est bien sûr aussi celle de l'influence. Le rapport d'activité de la composante Enseignement supérieur et recherche scientifique du premier rapport semestriel du C2D jette un regard cru sur les méthodes françaises pour imposer quelques institutions chères au Quai d'Orsay. Ainsi, suite à une mission de l'AFD en juin 2013, la partie ivoirienne « *note qu'au regard du monopole et de l'expertise avérée dans les missions de coopération scientifique, l'AFD a fait de la signature d'un marché du type gré à gré avec l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) une condition suspensive.* » Avec une entreprise, ça s'appellerait de « *l'aide liée* » ; et avec une institution du « *rayonnement* » de la France ?

Après une autre mission de l'AFD le mois suivant, la partie ivoirienne retient que « *pour une plus grande célérité, l'AFD a fait cas de la nécessité de conclure des conventions de partenariat avec certaines structures notamment Ecole de Management de Lyon (EM-Lyon), le consortium Association Internationale pour la Recherche et de Développement (AIRD) et Campus France.* » Dans un discours à l'école Polytechnique, le 25 juin, Laurent Fabius avait expliqué l'intérêt d'un maillage universitaire à

l'étranger : « *Ces implantations tout autour du globe permettent d'assurer la présence française en nouant des partenariats. L'influence, c'est aussi la promotion de l'enseignement supérieur français et l'accueil des étudiants étrangers (...). Accueillir des étudiants étrangers en France, c'est former pour demain des milliers d'ambassadeurs informels de notre pays* ». Et cet accueil passe désormais automatiquement par l'agence Campus France. Un article du *Monde* (16/11/2012) avait révélé le chantage au visa que la diplomatie française exerce pour faire tourner la boutique, dont les tarifs sont prohibitifs !

Vendre le bien public aux intérêts privés

S'il est un sujet sur lequel l'AFD et la présidence ivoirienne marchent de concert, c'est celui des Partenariats Public Privé (PPP). Après l'ère des privatisations, puis celle des délégations de services publics, nous sommes entrés depuis quelques années dans celle des PPP : Il s'agit de déléguer à un groupe privé la construction et la gestion d'un équipement public sur une durée pendant laquelle la collectivité versera un loyer, avant de récupérer l'équipement en fin de contrat. Les grosses entreprises sont généralement les seules à pouvoir obtenir le financement, construire puis entretenir un tel équipement sur la durée. En France, l'association ATTAC dénonce depuis longtemps ces montages. Un de ses militants, Rémi Daviau, expliquait en 2008 qu'il s'agit pour les pouvoirs publics d'un « *tour de passe-passe budgétaire : la collectivité commanditaire n'investit plus puisque c'est un groupe privé qui s'en charge ! Du coup, les comptes publics semblent s'en porter beaucoup mieux ; c'est une dépense de moins dans la comptabilité [...]. Bonus, donc, pour l'équipe en place qui fait pousser comme par miracle des structures sans compromettre l'équilibre apparent des comptes. Par contre, dommage pour la génération suivante, qui aura à honorer les versements pendant des années (de dix à quarante, suivant les cas). C'est un point, au passage, qui a été gentiment qualifié de « myopie budgétaire » par la Cour des comptes [française] en 2007...* »

Le contournement des règles en matière de limitation de l'endettement est aussi un écueil du mécanisme C2D. La dette retraitée sous forme C2D, qui représente tout de même 40% du service de la dette dans le budget ivoirien, a un statut curieux dans les documents du FMI. Quand il s'agit d'évaluer la soutenabilité

de la dette ivoirienne, le FMI considère qu'il s'agit d'une annulation pure et simple. D'un point de vue comptable, ça peut se comprendre si les montants remboursés sont aussitôt restitués sous forme de financement de projets. Mais le temps nécessaire à l'élaboration des projets et le contrôle étroit exercé par l'AFD risque de différer les décaissements. Dès le contrat du premier C2D signé, il a été question de sortir de ce cadre rigide pour accélérer le circuit. La rapidité des décaissements semble être un enjeu partagé par le Trésor français, l'ambassade de France et l'État ivoirien. Les conclusions du séminaire consacré au C2D, que le gouvernement ivoirien a tenu au mois de juin, enjoignaient à l'AFD de mettre en place « *des mesures diligentes pour réduire considérablement les délais d'instruction des projets et de délivrance des Avis de Non Objection.* »

Marchands de gros tapis

Si la demande d'annulation sèche faite par Ouattara a peu de chance d'aboutir, son but principal est probablement de mettre l'AFD sur la touche en passant de l'aide projet du C2D à de l'aide budgétaire ciblée. À chaque échéance, le montant remboursé serait reversé au budget ivoirien pour alimenter certaines lignes budgétaires spécifiques. Le contrat C2D avait commencé, dès décembre 2012, par une aide budgétaire de 25 M€. Selon la *Lettre du Continent* (18/09) « *Pierre Moscovici, a décidé d'accorder d'ici fin septembre un appui budgétaire de 23 M€ aux autorités ivoiriennes* » sur fonds C2D. Difficile de ne pas y voir un geste de bonne volonté en guise de première réponse à la demande ivoirienne d'annulation pure et simple de la dette...

Éloignons-nous de ces manœuvres de financiers ! Le dispositif C2D est indéfendable. La dette est illégitime lorsqu'elle est contractée par des gouvernements corrompus et eux-mêmes illégitimes. Le dispositif C2D conjugué aux PPP est dangereux car il fait courir un risque de réendettement que les indicateurs économiques ignorent. Et l'AFD se retrouve à jouer un rôle démesuré dans les choix économiques de la Côte d'Ivoire.

« *Je partage avec vous la conviction que la France a une voix forte et originale* » écrivait Canfin à la Plateforme Dette et Développement. On aimerait plutôt que la France se fasse plus discrète en Côte d'Ivoire. Ni dette, ni aide !

David Mauger

Comment étouffer l'affaire Borrel ?

Un témoin essentiel dans l'instruction judiciaire de l'assassinat du juge Bernard Borrel a été incarcéré au Yémen à la demande de Djibouti, qui tente d'obtenir son extradition pour le faire disparaître.

En 1995, le corps du juge français Bernard Borrel, alors en mission de coopération à Djibouti, était retrouvé calciné au pied d'un escarpement rocheux. Après avoir multiplié pendant des années les pressions directes et indirectes sur sa veuve Elisabeth Borrel, les autorités françaises ont fini par reconnaître qu'il ne s'agissait pas d'un suicide, contrairement aux premières conclusions judiciaires. Il est désormais publiquement établi qu'il s'agit d'un assassinat, et le témoignage de Mohamed Alhoumekani, ancien garde présidentiel, met en cause l'actuel chef d'Etat djiboutien comme commanditaire potentiel. L'instruction judiciaire est toujours en cours en France : un casse-tête pour les relations diplomatiques avec la dictature djiboutienne, grande alliée de Paris.

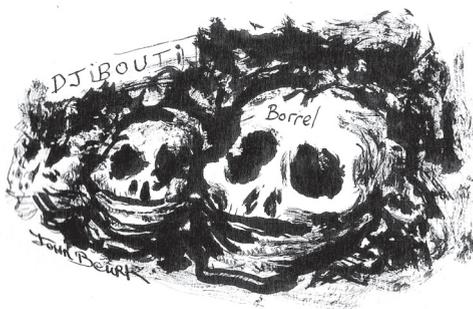
Faux motif, vraie arrestation

Ce témoin-clé bénéficie d'un statut de réfugié politique en Belgique depuis quelques années. Mais, en se rendant au Yémen pour y voir des membres de sa famille, Mohamed Alhoumekani a été arrêté samedi 24 août à son arrivée à l'aéroport de Sanaa, à la demande de Djibouti. Un mandat d'arrêt d'Interpol a été évoqué sans qu'aucune confirmation ne puisse être obtenue par son avocat.

Dès le lendemain, le chef d'état-major des armées de Djibouti, le général Fathi Ahmed Houssein, s'est déplacé à Sanaa pour tenter d'obtenir l'extradition d'Alhoumekani en toute discrétion. Le chef des services secrets djiboutiens (SDS), Hassan Saïd, est arrivé le lundi pour renforcer la pression sur les autorités yéménites.

Aussitôt cette arrestation connue, l'Association pour le Respect des Droits de l'Homme à Djibouti (ARDHD, association française) et Survie se sont mobilisées aux côtés d'Elisabeth Borrel pour alerter médias et opinion publique. Les nombreux articles parus dans la presse écrite et radio, notamment belge et française, ont sans doute contribué à dissuader le gouvernement du Yémen d'accéder immédiatement aux demandes djiboutiennes. Des procédures judiciaires ont donc été engagées pour statuer sur

l'extraditabilité de ce témoin, sur la base d'un éventuel mandat d'Interpol ou de toute autre démarche légale. Mais, libéré lors d'un premier jugement, Alhoumekani a été à nouveau arrêté à la sortie de l'audience et incarcéré à la prison de Sanaa. Après plusieurs jours d'incertitude, il apprenait qu'on lui reprochait une falsification de documents à Djibouti en 2004, soit 4 ans après sa demande d'asile en Belgique, et des violences physiques sur subordonnés en 1993. Le procureur de Sanaa l'a entendu il y a mi-septembre mais ne s'est pas prononcé ... Le délai de la garde à vue étant achevé, Alhoumekani aurait dû être relâché ou être inculpé pour justifier son incarcération à titre préventif. Or c'est une troisième voie qui a été choisie par les autorités judiciaires et policières du Yémen : celle du maintien en détention.



Enjeux multiples

La justice yéménite s'est déjà opposée, dans le passé, à l'extradition d'opposants politiques vers Djibouti. En dépit d'informations diffusées par la presse sur une garantie de non-extradition qui aurait été donnée par le Président du Yémen au consul de Belgique, on ne peut savoir si le premier ministre va respecter cette position ou céder aux pressions des autorités djiboutiennes. Il semble en effet que celles-ci aient su s'attirer les faveurs de puissants soutiens au sein même du gouvernement yéménite, au-delà des objectifs plus stratégiques de restauration des relations entre les deux pays.

Pour Djibouti, l'enjeu est multiple. D'une part, il s'agit d'étouffer directement l'affaire Borrel en « récupérant » le premier témoin direct et pourquoi pas en l'accusant ensuite de l'assassinat ... avant de le faire disparaître. D'autre part, il y a

un enjeu de politique intérieure pour la dictature, qui fait face depuis des mois à une fronde de sa population (*Billets d'Afrique* n°223, avril 2013). Comme le souligne le spécialiste de Djibouti Dimitri Verdonck (*RFI*, 01/09), la dictature enverrait grâce à cette extradition un signal de fermeté très fort à l'opposition : « *Il faut savoir qu'Alhoumekani se rend régulièrement au Yémen, explique Dimitri Verdonck. Il est Yéménite, il a de la famille sur place donc ce n'est pas la première fois qu'il se trouve dans la région. (...) Le problème, c'est que, la rue, depuis maintenant six mois a vraiment le courage de dire non à des années de violences, de tortures, d'injustices. La situation interne à Djibouti fait que le président n'est plus en mesure d'assurer la sécurité. Evidemment s'il parvient à faire extraditer Alhoumekani, il parvient par la même occasion à montrer à la population de Djibouti qu'il est encore très fort, qu'il peut encore compter sur des soutiens particulièrement puissants.* »

Fabius a perdu son « intime conviction »

Du côté des autorités françaises, malgré les appels de madame Borrel et des associations, c'est le silence radio hélas bien traditionnel en FrancAfrique... et l'absence de protection d'un témoin-clé d'une instruction française sur l'assassinat d'un magistrat mort en service. Le patron du Quai d'Orsay connaît pourtant le dossier, puisqu'en 2006 il avait fait partie des 170 personnalités ayant signé l'appel « pour la vérité » initié par l'ARDHD, Survie et le Syndicat de la Magistrature. Il s'était même fendu d'un commentaire particulièrement pertinent : « *Je souhaite que la vérité soit connue sur les circonstances exactes de la disparition [du juge Borrel]. A ce stade mon intime conviction est que cette vérité n'est absolument pas celle que certains voudraient accréditer. Sur cette triste affaire comme pour d'autres, aucune raison d'Etat ne doit être plus forte que la vérité* ». Si la raison d'Etat ne doit pas primer, qu'attend la diplomatie française pour dénoncer publiquement les manœuvres djiboutiennes ?

Laurence Dawidowicz

Centrafrique : retour sur une non intervention

A l'heure où François Hollande tente de convaincre les Nations Unis d'intervenir massivement en Centrafrique, il est primordial de revenir sur le rôle trouble que joue la France dans la crise qui ravage le pays.

Le 20 août 2012 se constituait en République Centrafricaine une coalition hétéroclite de mouvements armés¹, la Séléka (« *coalition* » en langue sango), visant à renverser le pouvoir du président François Bozizé. Quatre mois plus tard, la Séléka va lancer une offensive fulgurante depuis le nord du pays, qui va la mener aux portes de Bangui, la capitale, à la veille de Noël. Un cessez-le-feu est décrété, qui permet l'ouverture à Libreville, au Gabon d'une phase de négociations entre Bozizé et les leaders de la Séléka, sous l'égide de Denis Sassou Nguesso. Il faut dire que le dictateur congolais s'y connaît, en matière de prise de pouvoir par les armes ! Ces discussions débouchent sur un accord, dit de Libreville, qui prévoit la constitution d'un gouvernement d'union nationale laissant une large place à l'opposition (avec Nicolas Tiangaye comme premier ministre) et réduisant sensiblement les pouvoirs du président en place. La trêve est de courte durée : le 20 mars 2013, la Séléka décide de reprendre les hostilités, arguant du non respect des accords, notamment concernant la libération des prisonniers politiques. Quatre jours plus tard, le régime de François Bozizé tombe, lui-même s'enfuyant au Cameroun en hélicoptère. La Séléka porte alors Michel Djotodia à la présidence, mais ne contrôle pas ses « *troupes* ». Le pays sombre dans le chaos.

Revoilà les affreux

Ceci n'empêche pas quelques Français bien connus du monde français, de venir fouiner dans ce pays en crise, à l'affût de toute opportunité de prédation. Claude Guéant a ainsi rencontré en juin Michel Djotodia, sur fond de négociation pétrolière, l'ancien ministre de l'intérieur ayant voyagé en jet privé avec Laurent Foucher, un collaborateur du groupe pétrolier français Maurel et Prom (*Jeune Afrique* - JA, 5/07). Autre figure emblématique, Jean-Christophe Mitterrand, condamné dans l'affaire de l'Angolagate, venu le 17 juillet pour proposer ses services en matière de sécurité (JA, 25/07). Une vingtaine de mercenaires français l'ont précédé,

emmenés par Jérôme Gomboc, un ancien du 3^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine (3^e RPIMa) assureront désormais la sécurité du président Djotodia (JA, 17/07). Un classique en Centrafrique : Bozizé était déjà conseillé sur les questions militaires par la société EHC², enregistrée dans un paradis fiscal, le Delaware (Etats-Unis), et dirigée par le général français Jean-Pierre Perez (qui avait déjà servi au même poste... pour le compte du Ministère des Affaires Etrangères). A Bangui, les opérations du groupe étaient sous la conduite de Francis Fauchard, un ancien commando-marine, connu pour avoir été le patron de l'unité de protection rapprochée du Président Omar Bongo à la Garde Républicaine gabonaise³. Un changement de régime ne change pas les habitudes.

Intervention à retardement

Face à l'offensive de la Séléka, la France reste passive, se contentant de protéger l'aéroport et ce, aussi bien lors de la première que de la deuxième offensive. Lors de celle-ci l'armée française, déployée dans le cadre de l'opération BOALI visant à soutenir les troupes de la Force Multinationale d'Afrique Centrale (Fomac), s'est principalement illustrée en ouvrant le feu sur des véhicules tentant d'accéder à l'aéroport, tuant deux Indiens, en blessant cinq autres ainsi que quatre policiers tchadiens de... la Fomac ! Cette « *inaction* » est une sorte d'adoubement de la rébellion. Trop occupée par sa guerre au Mali, la France néglige pour un temps la situation centrafricaine. Pour un temps seulement, car il est impensable que la France relâche sa mainmise sur cet Etat d'Afrique centrale dans lequel elle fait la pluie et le beau temps depuis son « *indépendance* ». Au cœur de l'été, la diplomatie française se mobilise sur la question, notamment suite à l'appel de Luc Ravel, l'évêque aux armées françaises, qui a alerté l'exécutif d'un « *risque djihadiste* » dans le nord du pays (JA, 9/08). C'est sur ce levier, ainsi que sur la surinterprétation des tensions religieuses entre chrétiens et musulmans, que la France compte s'appuyer pour obtenir une

résolution des Nations Unis avalisant un déploiement plus massif de son armée, en soutien à une force africaine de maintien de la paix.

L'ombre du Tchad

Si la diplomatie française est incontournable en Centrafrique, la main du Tchad, le puissant voisin du nord, l'est tout autant. Selon Mgr Nestor Désiré Nongo Aziagbia, évêque du diocèse de Bossangoa (nord-ouest), la rébellion est composée à « *70% de Tchadiens, à 20% de Soudanais et à 10% de Centrafricains* » (RFI, 25/09). Bien que le Tchad ne soit pas officiellement impliqué, son influence en sous main fait peu de doutes. Ainsi, le leader de la Convention des Patriotes pour la Justice et la Paix (CPJP), Noureddine Adam, qui est désormais à la tête du Comité extraordinaire de la défense des acquis démocratiques (Cedad, une sorte de service de renseignements), après avoir été ministre de la Sécurité (JA, 23/08), est un proche du président tchadien Idriss Déby. Il l'a notamment défendu en 2008 contre la coalition rebelle de l'Union des forces de résistance (UFR) de Timan Erdimi qui tentait de le renverser (JA, 04/04). Un jeu trouble mais pas d'implication directe, qui permet au Tchad d'apparaître comme un allié majeur de la France si celle-ci réussit à convaincre le Conseil de Sécurité des Nations Unis de constituer une force de maintien de la paix en Centrafrique. N'ayant pas obtenu la direction de la mission de l'ONU au Mali, le Tchad espère bien cette fois-ci obtenir le poste.

Yanis Thomas

1 - La Convention des patriotes pour la justice et la paix (CPJP) de Noureddine Adam, l'Union des forces démocratiques pour le rassemblement (UFDR) de Michel Am Nondroko Djotodia, le Front démocratique du peuple centrafricain (FDPC) d'Abdoulaye Miskine, la Convention patriotique du salut du kodro (CPSK, kodro signifiant pays, en sango) de Mohamed-Moussa Dhaffane, et l'Alliance pour la renaissance et la refondation (A2R). (RFI, 29/12/2012)

2 - enregistrée au Delaware... comme Roussel G-Sécurité, la société de Jérôme Gomboc.

3 - Blog « lignes de défense » de Philippe Chapleau, 31/08/12

Les conflits en Afrique dans les médias français

Entretien avec François Robinet, Maître de conférences en histoire, qui a travaillé sur la couverture, par les médias français, des conflits en Afrique. À partir de l'étude d'articles de presse, de sujets de télévision et de photos entre 1994 et 2008, ainsi que d'entretiens avec des journalistes, il a mis en valeur la récurrence d'une certaine représentation de ces conflits et de leurs acteurs, notamment lorsque que l'armée française y est engagée.

François Robinet est Maître de conférence en Histoire à l'Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines. Il a soutenu en 2012 sa thèse intitulée *Les conflits africains au regard des médias français (1994-2008) Construction, mise en scène et effets des narrations médiatiques*

Billets d'Afrique : Vous faites partir cette étude de 1994. Pourquoi le choix de cette date ?

A l'issue de la couverture médiatique du génocide des Tutsis du Rwanda en 1994, il y a eu de nombreuses polémiques autour du rôle de la France, mais aussi autour de la manière dont l'événement a été couvert par les journalistes. Parmi les accusations, il y avait l'idée que ce génocide n'avait d'abord pas été rendu visible par les journalistes français, puis qu'on avait rendu extrêmement visible un autre drame humanitaire – mais qui n'est pas de la même nature – à savoir la situation catastrophique des réfugiés dans les camps au Zaïre. La détresse de ces réfugiés rwandais au Zaïre aurait, pour certains, contribué à occulter la détresse des victimes du génocide elles-mêmes.

C'est une critique à laquelle je n'adhère pas forcément totalement, mais qui me posait un point de départ, un questionnement : qu'en est-il de cet événement et de ses implications sur les futurs conflits ? Au Zaïre deux ans plus tard, en Côte d'Ivoire en 2002-2004, y-a-t'il eu une prise de conscience, une modification, une adaptation des pratiques des journalistes ?

Mon travail sur la période porte sur les productions médiatiques, mais aussi sur les interférences qu'il peut y avoir avec d'autres acteurs qui sont des sources pour les journalistes, ou auxquels les journalistes sont confrontés quotidiennement (les belligérants, les humanitaires, les diplomates français...), et sur les jeux d'influence qui peuvent s'opérer autour de la fabrique de ces productions.

Billets : Vous parlez d' « une information en coproduction ? ». Qu'entendez-vous par là ?

Il y a deux choses à rappeler en préambule. D'abord, qu'elle soit produite en France ou à l'étranger, dans les rédactions françaises, l'information est *a priori* libre. Ensuite, celle-ci est aussi plurielle puisqu'il existe de nombreuses rédactions qui ont des positions différentes, et qu'au sein même de chaque rédaction, les journalistes peuvent aussi avoir des positions contrastées.

Ceci-dit, ce que j'ai observé dans la couverture médiatique des conflits africains, notamment lorsque la France y a des intérêts, c'est qu'il existe des jeux d'influence qui s'opèrent, avec un certain nombre d'acteurs qui cherchent à donner une vision du conflit favorable à leurs propres intérêts. Côté français, ces acteurs peuvent être des humanitaires, des responsables politiques ou encore des militaires... Les journalistes sont à l'interface entre le public et ces différentes sources, qui leur sont précieuses car elles leur donnent parfois une information digne de crédibilité et d'intérêt.

Quand ces acteurs livrent une information, c'est aussi souvent dans un but précis. C'est ce que j'ai essayé de déceler. D'où l'idée de « coproduction ». Cela ne veut pas dire que le Quai d'Orsay ou l'Etat Major des Armées sont aussi influents que le rédacteur en chef ou le journaliste qui produit son papier, mais le journaliste est situé à la croisée de différentes informations qui proviennent d'acteurs qui peuvent avoir des intérêts – et des discours – convergents. C'est vrai pour toutes les périodes que j'ai étudiées, et notamment lorsque la France est directement impliquée.

A plusieurs moments se met en place une communication de crise, notamment lorsque la France est mise en cause. C'est par exemple le cas lors de l'opération Turquoise, des évacuations de Français à Abidjan en janvier 2002 ou des événements devant l'hôtel Ivoire en novembre 2004. Deux attitudes s'observent alors de la part des autorités civiles et militaires françaises : une tendance au repli ou une volonté de communication très marquée. Dans le

premier cas, on cherche à cadenciser le terrain, à divulguer le moins d'informations possible voire à rendre le terrain difficilement accessible aux journalistes ; c'est ce qui a pu se passer à Abidjan pendant quelques jours en novembre 2004 ou encore à N'Djamena en février 2008 où on a tout fait pour retarder l'arrivée de journalistes sur place. Dans le second cas, tout est fait au contraire pour faciliter la tâche des journalistes, pour accompagner ces fameux « *journalistes embedded* » – pour ceux qui veulent bien se laisser accompagner, car il y en a d'autres qui tiennent à tout prix à leur autonomie par rapport à l'armée française. C'est une pratique attestée à plusieurs reprises pour l'armée française dans les années 1990-2000 même si celle-ci est loin d'être nouvelle (on se souvient par exemple que pendant la Seconde Guerre mondiale ou au Viêt Nam, des journalistes étaient déjà aux côtés des troupes).

Au moment de Turquoise par exemple, il y a la volonté de la part de l'armée française d'accompagner les journalistes sur le terrain, de leur faciliter la tâche et de leur montrer des situations confortant l'idée selon laquelle l'opération Turquoise serait une mission exclusivement humanitaire. On met donc en valeur des scènes et des images qui montrent le soldat français dans son rôle humanitaire. On oriente alors le regard du journaliste dans le sens du discours officiel que l'on souhaite construire et qui se trouve nourri également par les nombreux points presse quotidiens ou les déclarations des Ministres en charge du dossier à l'époque.

Quand on parle de « coproduction », il faut rester prudent : cela ne veut bien sûr pas dire que l'armée ou le Quai d'Orsay produisent directement l'information qu'on lit, mais qu'ils sont capables d'orienter le regard des journalistes, ou de livrer les informations qu'ils souhaitent voir diffusées en fonction des intérêts supposés de la France. Il y a toujours cette pluralité de voix que je rappelais au début, mais, dans les moments de crise, la communication officielle se met en action pour orienter le regard des journalistes.



Cependant, celle-ci n'est pas forcément homogène. Entre le Quai d'Orsay et l'Etat Major des Armées on peut observer des dissonances. Cela s'est vu au moment de Turquoise, avec des officiers qui prennent la parole pour dire, en gros, « *le FPR on va leur régler leur affaire* » ce qui dissone nettement avec le discours officiel que l'exécutif souhaite tenir sur la vocation humanitaire de Turquoise. Sur la Côte d'Ivoire, De Villepin et Alliot-Marie ne sont pas toujours en cohérence dans leurs interventions. Il ne s'agit pas d'être manichéen, il y a une vraie complexité. Il est intéressant aussi d'identifier le type de scènes ou d'images que cherche à valoriser la communication officielle pour accompagner son intervention sur le terrain.

Billets : Quelle représentation dominante se dégage de votre étude de ces images ?

En général, on trouve des récurrences d'un conflit à l'autre : on retombe notamment très souvent sur l'image du soldat-sauveur. Ce n'est plus une mission civilisatrice mais une mission salvatrice qu'on met en avant, avec le soldat français qui patrouille dans la ville pour la sécuriser (Kigali ou Abidjan par exemple), qui a dans ses bras un jeune enfant orphelin ou qui distribue des biscuits aux réfugiés... Ces scènes sont réelles, mais ce qui est intéressant, c'est leur récurrence et leur systématisme qui s'expliquent par les choix des photographes qui cherchent des scènes immédiatement lisibles par le public mais aussi par la volonté de l'armée de rendre ce type de clichés aisément réalisables. Il est également intéressant de souligner que leur présence dominante dans la mise en images de l'événement a pu contribuer à une légitimation de la présence française, que ce soit au moment de Turquoise ou des événements en Côte d'Ivoire.

Ces images et discours dominants autour du soldat français sauveur et d'une diplomatie française très active - alors même que l'ONU et nos partenaires sont présentés comme plutôt inefficaces - sont susceptibles d'une certaine efficacité du fait de leur inscription dans une profondeur historique et dans un imaginaire partagé. En effet, l'imaginaire collectif national veut, depuis la période coloniale, que la France, lorsqu'elle est présente en Afrique, agisse en faveur des Droits de l'Homme et du bien-être des populations locales (éducation, santé, infrastructures...). Tout le monde ne partage bien évidemment pas cette vision là qui est même régulièrement déconstruite par certains chercheurs, hommes politiques et certaines associations. Cette vision de la France dans le monde correspond cependant à une sorte de sens commun encore assez

largement partagé dans les années 1990-2000 et qui puise ses racines dans un imaginaire largement dominant à la fin du XIXe siècle, puis dans les années trente (pensons ici notamment aux images véhiculées lors de l'exposition coloniale de 1931).

J'ai pris l'exemple du soldat, mais le questionnement est le même avec un homme politique, qui se rend sur le terrain. J'ai essayé de décliner les différentes figures - et les scènes filmées ou photographiées qui y sont associées - celle du militaire, du responsable politique, du ressortissant français pour dégager les principales scènes dominantes et d'autres plus singulières, ainsi que les effets qu'elles sont susceptibles de générer.

Billets : Vous parlez d'une « scénarisation » de l'information, où chacun à un rôle. Qu'en est-il de la place des Africains dans cette scénarisation ?

Dans les moments où l'actualité africaine, conflictuelle, fait la « une » ou est bien couverte, on construit une histoire autour des faits afin de rendre l'événement vendable auprès du public (il est relativement rare qu'il y ait des inventions de faits), en mettant l'accent sur certains personnages auxquels on attribue des qualités et des défauts.

Bien que différents d'un conflit à l'autre, certaines récurrences s'observent dans les récits médiatiques construits notamment dans les rôles qui sont attribués aux acteurs français et africains. Comparez les figures de Kagamé, de Gbagbo et d'Idriss Déby et vous allez retrouver un certain nombre de points communs sur les soi-disant défauts des chefs d'état africains, qui seraient colériques, corrompus, tortueux, malhonnêtes... A l'inverse, les rôles des acteurs français sont généralement connotés positivement.

Il est aussi intéressant de voir que les acteurs africains, en dehors des chefs d'état et des belligérants, sont absents du traitement. Les populations africaines sont visibles à l'image mais jamais en tant que sujet. Ces populations sont généralement présentées, soit comme une masse qui souffre et qui a besoin d'être aidée, soit comme une masse susceptible d'être violente (je pense ici notamment aux images des manifestations en Côte d'Ivoire en 2003 et 2004).

Il est très rare de voir l'expression d'une subjectivité africaine. Il est très rare de voir présenté à l'écran l'homme de la rue à Abidjan ou à Nairobi. Il est très rare de voir à l'image des témoins africains - identifiés et présentés - interrogés sur ce qu'ils pensent des événements en livrant une analyse rationnelle de la situation avec une certaine distance critique. Quand l'homme de la rue est interrogé, on ne connaît généralement ni son nom, ni son histoire, ni sa situation, et il est présenté avec d'autres personnes criant derrière lui et rendant sa parole relativement inaudible.

Il y a l'idée que, « *nous français* », sommes des sujets, agissants, susceptibles d'avoir une action bénéfique sur le conflit ou tout du moins de l'analyser rationnellement. Quant aux acteurs africains, il s'agit soit de chefs d'état considérés comme peu dignes de confiance, soit des belligérants, soit de la population civile réduite à sa vulnérabilité (les réfugiés) ou à sa violence (les foules de manifestants hostiles). Dans de nombreuses rédactions, les récits médiatiques dominants s'articulent autour de ces quelques archétypes livrant ainsi un regard très réducteur sur la complexité de ces situations de guerre.

*Propos recueillis par Mathieu Lopes
La deuxième partie de cet entretien sera publiée le mois prochain*

Lire

RWANDA, RACISME ET GÉNOCIDE

L'idéologie hamitique

Jean-Pierre Chrétien et Marcel Kabanda, Éditions Belin, septembre 2013, 380 pages, 22€

« *La société africaine concernée n'est pas une pâte à modeler, qui serait inerte entre les mains d'un demiurge européen* », écrit Jean-Pierre Chrétien. Pourtant, dans ce livre majeur sur l'histoire de l'idéologie des auteurs du génocide des Tutsi, il montre que des Européens ont inventé une race, les Hamites, qu'ils ont opposés aux

autres Noirs pour asseoir leur domination dans l'Afrique de l'Est. La redécouverte de la civilisation égyptienne au XIXe siècle interrogea les penseurs européens, qui croyaient qu'aucune civilisation n'avait pu naître en Afrique. Jusqu'alors, les Noirs d'Afrique étaient considérés comme descendants de Cham, le fils ■■■



■■■ maudit par son père Noé, et constituait une race vouée à l'esclavage. C'est De Gobineau qui inventa cette race des Chamites ou Hamites, formée de descendants de Cham qui s'étaient mélangés avec des Noirs, mais avaient gardé quelque chose de leurs ancêtres blancs. Cette « *coulée blanche* » serait à l'origine de tout trait de civilisation en Afrique. Les premiers explorateurs comme Speke et Stanley reconnurent dans ces royaumes bien organisés de la région des Grands Lacs, dirigés par des hommes très grands au nez fin, ces Hamites de race « *caucasienne* » venus d'Égypte ou d'Éthiopie avec leurs troupeaux. À leur suite, les colonisateurs européens s'appuyèrent sur ces Hamites, les Tutsi, pour dominer le reste de la population qualifié de bantou.

Ce terme de bantou désignait un groupe de langues, et les Tutsi, parlant la même langue que les Hutu et les Twa, étaient tout autant bantous. Mais, comme le terme aryen, bantou prit une signification raciale. La distinction raciale Aryen-Sémite mena au génocide des Juifs par les Nazis. De même origine, la distinction Bantou-Hamite eut une évolution semblable. Chrétien montre combien son concept de nazisme tropical (Libération, 26 avril 1994) était approprié. Comme Raul Hilberg pour la destruction des Juifs d'Europe, il décrit le processus d'intériorisation de la haine des Tutsi. Le génocide n'est pas tombé du ciel, comme certains voudraient le faire croire.

Les auteurs montrent comment cette vision raciale Bantou-Hamite a été plaquée sur la relation Hutu-Tutsi avec des livres d'histoire du Rwanda rédigés par des missionnaires français, le fichage des identités représentées d'abord par l'origine des individus puis par leur race, enfin avec des études pseudo-scientifiques, en anthropologie physique par exemple, qui ne firent que confirmer le préjugé initial. Celui-ci fut partagé pleinement par l'élite rwandaise quand l'historien Alexis Kagame transcrivit les poèmes dynastiques de la cour royale en attribuant sa fondation à l'invasion des Tutsi venus d'Égypte et en reprenant la vulgate raciale.

À l'orée des indépendances, le mythe d'une colonisation « *hamitique* » imposée à un « *peuple bantou* » l'emporta sur le désir d'émancipation de la tutelle belge. Le rôle de ces derniers dans le renversement de la royauté par un mouvement raciste antitutsi est montré du doigt ainsi que celui des missionnaires, dont la conduite n'a pas été éclairée par les leçons de la Shoah. Le débat entre thèse intentionaliste (une extermination programmée depuis des années) et thèse fonctionnaliste (un recours à la violence extrême inspiré par une conjoncture politique et militaire) est éclairé par l'analyse des médias extrémistes qui « *attestent d'un projet bien réel de règlement "définitif" de la "question tutsi"* ».

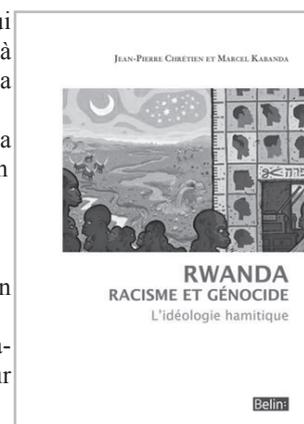
Les auteurs constatent qu'aujourd'hui ce racisme antitutsi perdure. Il sévit particulièrement au Congo-RDC avec

Yérodia qui appelait à éradiquer la vermine, avec la réapparition d'un complot américano-tutsi et d'un prétendu plan Hima-Tutsi pour assujettir l'Afrique

où ceux-ci sont assimilés aux Juifs. Le génocide a-t-il été préparé et exécuté par des Rwandais sans intervention extérieure ? Le gouvernement « *des sauveurs* » a-t-il été formé par le colonel Bagosora lui seul ? Le rôle de la France n'est pas abordé dans ce livre consacré à l'idéologie du génocide.

L'historien Jean-Pierre Chrétien, qui avait dénoncé dès juin 1991 les thèses racistes des dix commandements du Hutu (Politique africaine n°42) et qui attribuait déjà, le 26 avril 1994, l'assassinat du président à des militaires hutu, nous livre là le résultat d'une passionnante enquête. Il montre que le processus qui a mené au génocide des Tutsi est par beaucoup de points analogue à celui des Juifs. Il est le produit d'idéologies raciales qui nous renvoient à notre propre histoire.

Jacques Morel



Soutenez-nous : abonnez-vous !

Billets d'Afrique et d'ailleurs

Édité par Survie, 107 Bd de Magenta - 75010 Paris. Tél. : 01 44 61 03 25
 11 numéros par an pour tout savoir sur la face cachée de la politique de la France sur le continent africain et les jeux troubles de la « *Françafrique* ». Au long de ses 12 pages, Billets d'Afrique décortique ainsi les principaux faits de l'actualité franco-africaine pour en proposer une analyse critique originale.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal: _____ Ville : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

• France : 25 € (faibles revenus: 20 €) • Etranger et DOM-TOM : 30 €

• Soutien : libre, soit _____

Modalités de paiement :

• Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie

• Virement postal (CCP 500.52 K PARIS) : préciser l'objet sur l'ordre de virement

Vous pouvez également payer en douze échéances, ou par trimestre grâce au prélèvement automatique. Nous contacter.

Plus d'information sur <http://survie.org> ou à contact@survie.org

Bulletin fondé par François-Xavier Verschave
 Directrice de la publication: Odile Biyidi Awala.
 Directeurs de la rédaction: Thomas Noirot et Mathieu Lopes
 Comité de rédaction : S. Courtoux, R. Granvaud, D. Mauger, O. Tobner, R. De Benito, F. Tarrit
 Ils ont participé à ce numéro : J. Morel, L. Dawidowicz, Y. Thomas, G. Moreau
 Illustrations : J. Beurk
 Photo Parti socialiste (p.1) sous licence Creative Commons
 Association Survie
 107, Bd de Magenta
 F75010 Paris
 Tél. (+33) 1 44 61 03 25 - Fax (+33) 1 44 61 03 20
<http://survie.org>
 Commission paritaire n° 0216G87632
 Dépôt légal : avril 2013 - ISSN 2115- 6336
 Imprimé par Imprimerie 3 A
 7, rue Marie Pia - 91 480 Quincy-sous-Sénart

Contact de la rédaction :
billetsdafrique@survie.org